



Vous sollicitez une subvention de fonctionnement

Le dossier dûment complété sera transmis au plus tard le 28 février de l'année
au secrétariat de la mairie de Guern

NOM DE L'ASSOCIATION :

Adresse :

Nom et coordonnées du président :

Nombre d'adhérents :

Activités organisées :

Bilan de l'année N

Dépenses		Recettes	
Total		Total	

Bilan prévisionnel N +1

Dépenses		Recettes	
Total		Total	

Si vous avez un document type, vous pouvez le mettre en pièce jointe.

RIB à joindre obligatoirement à chaque demande.

Lettre de motivation : Joindre un courrier exposant les motivations de votre demande

Le Président ou le Trésorier (préciser le nom et ses coordonnées)

Date

Certifié exact,

Signature :